

TARIFS

Le tarif de base pour 2026 est de **34 euros la nuitée, petit déjeuner inclus, pour les résidents affiliés à la CARSAT ou MSA**

Pour 1 personne hospitalisée : **une chambre** avec 1 ou 2 accompagnant(s)

Ce tarif (T4 ci-dessous) correspond au tarif sans aucune participation de l'Assurance Maladie (CARSAT, MSA *)

Les mutuelles prennent en charge tout ou partie des frais de séjour.

L'Assurance Maladie (CARSAT ou MSA*) prend en charge 25%, 50%, 75 % du prix de la nuitée en fonction des revenus de la famille, soit :

- T4 à 34 €
- T3 à 25.50 €
- T2 à 17.00 €
- T1 à 8.50 € (se reporter au tableau ci-après).

* Pour les affiliés à la MSA ne sont pris en charge **que les parents d'enfants hospitalisés**

Il est indispensable que vous puissiez fournir votre avis d'imposition, votre carte vitale, une pièce d'identité si vous souhaitez une prise en charge par votre Assurance Maladie.

Le tableau ci-dessous vous indique ce qui reste à votre charge **en fonction de vos revenus**

TARIFS	A LA CHARGE DU RESIDENT
T1 75 % par la CARSAT ou MSA	8,50 euros
T2 50 % par la CARSAT ou MSA	17.00 euros
T3 25 % par la CARSAT ou MSA	25.50 euros
T4 (pour le résident principal) PAS de participation CARSAT ou MSA	34.00 euros
T5 75% pour le 1 ^{er} accompagnant par la CARSAT ou MSA (MSA uniquement pour enfant hospitalisé)	8,50 euros
T6 0% pour le 2 ^{ème} accompagnant PAS de participation CARSAT ni MSA	8.50 euros
T7 pour un enfant de moins de 3 ans	0

CAS PARTICULIER DE HORS CONVENTION ☹(pas d'affiliation à la CARSAT ou MSA)

TARIFS	A LA CHARGE DU RESIDENT
T10 pour le résident principal	40.00€
T11 pour accompagnant (1 ou 2)	10.00€

Pour plus de précisions, il vous suffit d'appeler la Maison d'Accueil au : 02 38 74 43 41